

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance**

PROCES-VERBAL N° LYC-08-3566 L

et 1 annexe de 3 pages

MATERIAU présenté par : BRUTEXTILES
SATENROZEN 2A
2550 KONTICH
BELGIQUE

MARQUE COMMERCIALE : COLLECTION ENDURANCE : DESIGN ENDURANCE

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu siège support coton (15 %) avec enduction PVC ignifugé dans la masse sur une face (85 %)
Masse surfacique nominale : 851 g/m²
Epaisseur : environ / about 1.4 mm
Coloris : marron

RAPPORT D'ESSAI : N° LYC-08-3566 du 27 octobre 2008

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique

CLASSEMENT : **M1** Valable sur face d'usage uniquement, pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 27 octobre 2008

Directeur ou son représentant
Jacques – Hervé LEVY



cofrac

ESSAIS

ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE